

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

---

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1057)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC56

présenté par  
M. Durand, rapporteur

-----

### ARTICLE 61

Substituer au mot :

« intitulé »,

le mot :

« dénommé ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.